

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

II ECRET N° 153/PC.SGG.

LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;
VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret n°54/PC.SGG. du 2 Mai 1964, fixant les attributions
des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n°41/PC.SGG. du 16 Avril 1964, fixant la liste des
emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à
la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret n°27/GPRD/SGG. du 21 Janvier 1964, fixant la compo-
sition des Cabinets Ministériels -

D É C R Ê T E :

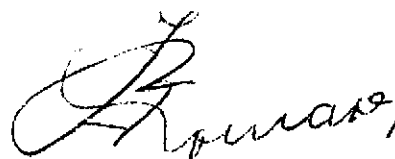
Article 1er.- Monsieur Henri BRUN, Administrateur de la F.O.M., récem-
ment mis à la disposition du Dahomey par le Gouvernement Français,
est nommé Conseiller Economique au Cabinet du Président du Conseil,
Chef du Gouvernement.

Article 2.- Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et
communiqué partout où besoin sera./.-

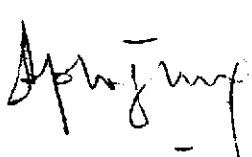
Fait à COTONOU, le 22 Avril 1965

Par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,



J. AHOMADEGBE-TOMETIN


F. APLOGAN

Ampliations:

PR	5	Trésor	2
PC	10		
SGG	4		
MFAEP	5		
Ministères	6		
MFPTAS	5		
DP	4		